

REGLEMENT COMPLET DU JEU
DU CRÉDIT AGRICOLE D'ÎLE DE FRANCE
« CA VAUT LE DÉTOUR »

Article 1 - Organisation du Jeu

La Caisse régionale de Crédit Agricole mutuel de Paris et d'Île-de-France, société coopérative à capital variable, dont le siège social est situé 26 quai de la Rapée 75012 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 775.665.615 RCS PARIS, société de courtage d'assurance, immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07008015, dénommée ci-après « le Crédit Agricole d'Île-de-France » ou la « société organisatrice », organise du mardi 8 Novembre 2010 au jeudi 15 décembre 2010 minuit un jeu gratuit sans obligation d'achat, aux heures habituelles d'ouverture des agences bancaires de la société organisatrice, intitulé « CA VAUT LE DÉTOUR ».

Article 2 - Conditions de participation

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure âgée au minimum de 18 ans, justifiant de la qualité d'étudiant ayant la capacité de contracter, résidant en France métropolitaine, à l'exception des membres du personnel de la société organisatrice et de leur famille.

Une seule participation sera autorisée par foyer (même nom, même adresse).

En cas de pluralité de participations par un même foyer, les participations seront considérées de plein droit comme nulles et non avenues.

Article 3 - Modalités de participation au jeu

a. Pour participer au jeu, les étudiants doivent se rendre dans l'une des 320 agences du Crédit Agricole d'Île-de-France aux heures habituelles d'ouverture et :

- soit présenter le flyer ou la Cart'Com « Ca vaut le détour ! » distribué en Ile de France, ou le coupon qu'ils auront imprimé sur le site <http://ca-idf.fr/cavautledetour>
- soit prononcer le mot de passe « Ca vaut le détour » au guichet de l'agence.

Sur le flyer comme sur le coupon, une indication « Pour trouver l'agence la plus proche de chez vous, RDV sur <http://ca-idf.fr/cavautledetour> sera inscrite pour permettre au participant de trouver l'agence Crédit Agricole d'Île-de-France la plus proche.

b. Parallèlement, 22 BDE (Bureau des Etudiants) seront contactés par l'organisateur du jeu pour mettre, dans leurs locaux, à disposition des étudiants des flyers ou Cart'Com « Ca vaut le détour ». Les BDE qui accepteront cette action recevront un stylo numérique DANE-ELEC « Z-pen ».

Le BDE qui aura le plus grand nombre d'étudiants qui auront participé au jeu recevra une station d'accueil pour iPod PHILIPS (modèle DC185). Pour ce faire, les étudiants, lors de leur participation devront justifier de leur appartenance à l'un des BDE participant au jeu.

Article 4 - Description et valeur des lots

Sont mis en jeu :

- 1 abonnement annuel Waou Club Med Gym, d'une valeur de 1 230€ TTC.
- 2 abonnements trimestriels au Club Med Gym, d'une valeur unitaire de 475€ TTC
- 4 abonnements mensuels au Club Med Gym, d'une valeur unitaire de 275€ TTC
- 10 lecteurs MP4 portables DANE-ELEC « Music Mediatouch » 4GB à écran tactile 4,3'', d'une valeur unitaire de 129,90€ TTC.
- 80 stylos numériques DANE-ELEC « Z-pen » d'une valeur unitaire de 119,90€ TTC.
- 40 paires de baskets PATRICK HERITAGE, de couleur noire, d'une valeur unitaire de 69,90€ TTC.
- 40 lecteurs MP4 portables DANE-ELEC « Music Touch » 8GB à écran tactile 2,4'', d'une valeur unitaire de 59,90€ TTC.
- 30 baladeurs MP3 DANE-ELEC « Music Time » d'une valeur unitaire de 39,90€ TTC.
- 50 invitations « Journée découverte » au Club Med Gym, d'une valeur unitaire de 26€ TTC
- 50 abonnements annuels au magazine Shoes Up, d'une valeur unitaire de 16€ TTC.
- Un bon de réduction lui permettant d'obtenir le tirage gratuit de 50 photos numériques format 11x15 cm envoyé à l'adresse de son choix, d'une valeur de 9€ TTC Autant de lots que de participants.

Et pour les BDE participants :

- Un stylo numérique DANE-ELEC « Z-pen » d'une valeur unitaire de 119,90€ TTC
- Une station d'accueil pour iPod PHILIPS (modèle DC185), d'une valeur unitaire de 69€ TTC

La valeur des lots est établie au 13/10/2010. Les lots sont attribués nominativement.

Ces lots ne seront pas cessibles, ni transmissibles à quelque titre que ce soit. Les gagnants ne pourront pas réclamer leur contre-valeur en euros. Dans l'hypothèse où le lot s'avérerait indisponible, la société organisatrice le remplacerait par un lot comportant les mêmes caractéristiques d'une valeur égale ou supérieure.

En outre, la société organisatrice décline toute responsabilité pour tout incident survenant aux gagnants à l'occasion de la jouissance de leur lot.

Article 5 - Attribution des lots / Mode de comptabilisation de l'ordre d'arrivée des participants en agence

5.1 - Attribution des lots en fonction de l'ordre d'arrivée

Les lots de 50 tirages photos numériques sont attribués à tous les participants, tels que définis à l'article 3, se présentant dans une des 320 agences du Crédit Agricole d'Ile de France

Les autres lots seront attribués tous les 20 passages dans les agences Crédit Agricole d'Ile de France selon l'ordre défini en annexe 1.

Le nombre de gagnant est limité au nombre de lots mis en jeu.

5.2 - Mode de comptabilisation de l'ordre d'arrivée des participants

Les conseillers des 320 agences du Crédit Agricole d'Ile de France disposeront d'une application informatique en temps réel comptabilisant le rang d'arrivée du participant en agence.

Article 6 : information des gagnants et remise des lots

Les gagnants sont informés du type de lots gagnés directement lors de leur passage en agence.

Les modalités de remise des lots varient selon le type de lot gagné.

- Modalités de remise des lots pour les gagnants des 50 développements photos :

Un e-mail sera adressé directement aux gagnants avec lien redirigeant sur le site www.mypix.com offrant les 50 photos : le participant s'inscrit sur le site myPIX.com, son compte est automatiquement crédité de 50 tirages photo. Il transfère ses photos sur son compte et avant de valider sa commande il devra cocher la case « Pour utiliser mes crédits, je coche la case » et après validation recevra ses photos à l'adresse de son choix, les frais de port restant à sa charge.

- Modalité de remise des lots pour les gagnants de l'abonnement annuel Waou Club Med Gym, des 2 abonnements trimestriels Club Med Gym, des 4 abonnements mensuels Club Med Gym, des 10 lecteurs MP4 portables DANE-ELEC « Music Mediatouch », des 80 stylos numériques DANE-ELEC « Z-pen », des 40 paires de baskets PATRICK HERITAGE, des 40 lecteurs MP4 portables DANE-ELEC « Music Touch » 8GB, des 20 baladeurs MP3 DANE-ELEC « Music Time », des 50 invitations « Journée découverte » au Club Med Gym et des 50 abonnements annuels au magazine Shoes Up:

Les gagnants seront contactés par la société organisatrice dans un délai de 3 mois maximum suivant la date de fin du jeu afin de les informer des modalités et de la date de remise de leur lots dans une des 320 agences du Crédit Agricole d'Ile de France.

Les gagnants disposent d'un délai maximum de 40 jours calendaires à compter de la date qui leur a été indiquée par la société organisatrice pour retirer leur lot. La date maximum à laquelle les lots pourront être retirés est le 30 avril 2011. Passé ce délai, le gagnant ne pourra plus obtenir l'attribution de son lot.

Pour l'attribution du lot, les gagnants devront justifier de leur identité.

- Modalités de remise des lots pour les BDE : les stylos numériques DANE-ELEC « Z-pen » et la station d'accueil pour iPod PHILIPS pour le BDE gagnant :

Les lots seront envoyés par la société organisatrice dans un délai de 3 mois maximum suivant la date de fin du jeu.

La responsabilité de la société organisatrice ne pourra pas être mise en cause du fait d'un changement de coordonnées du participant ultérieur à sa participation, et non notifié à la société organisatrice.

Article 7 - Droits de la société organisatrice

La société organisatrice se réserve le droit de contrôler les coordonnées des gagnants avant la remise de leur lot, chacun des gagnants devant justifier de son identité, de son âge, de sa qualité de résident en France métropolitaine. Ces contrôles seront effectués dans le strict respect de l'article 9 du Code civil. Tout renseignement falsifié, frauduleux, faux, mensonger, incorrect, inexact entraîne l'élimination/annulation de la participation et la non-attribution du lot, le cas échéant.

Article 8 - Droit à l'image

La société organisatrice se réserve le droit d'utiliser à des fins promotionnelles et/ou publicitaires sur tout support médiatique de son choix, le nom, le prénom, adresse et photo des gagnants dès lors qu'elles auront obtenu leur accord écrit pour l'exploitation de leurs données personnelles. Aucune contrepartie financière ne pourra dans ce cas être exigée par les intéressés.

Article 9 - Circonstances exceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles étrangères à leur volonté, la société organisatrice pourra, sans engager sa responsabilité ni devoir aux participants aucune indemnité de quelque nature que ce soit, écourter, proroger, reporter la période de participation voire modifier les conditions du jeu ou annuler le présent jeu.

Dans le cas où ces mêmes circonstances empêcheraient la remise des lots, les gagnants ne pourront rechercher la responsabilité des sociétés organisatrices et/ou des sociétés distributrices des lots ou demander leur contre-valeur en euros.

La société organisatrice se réserve le droit, en cas de force majeure ou fortuit, indépendamment de sa volonté, de modifier, d'interrompre, d'annuler ou de reporter

ce jeu à tout moment sans préavis, sans que cette disposition puisse donner lieu à une quelconque réclamation ou à un quelconque dédommagement ou remplacement des cadeaux par des lots de même valeur.

La société organisatrice pourra annuler tout ou partie du Jeu Concours s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelle que forme que ce soit dans le cadre de la participation au Jeu Concours ou de la détermination du(des) gagnant(s). Elle se réserve dans cette hypothèse le droit de ne pas attribuer la(les) dotation(s) aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

Article 10 - Acceptation du règlement

La participation au présent jeu emportera acceptation pleine et entière du participant sur l'ensemble des clauses et conditions du présent règlement. Toute interprétation du présent règlement, y compris les cas non prévus, seront tranchés souverainement par les sociétés organisatrices. Toute falsification des données entraînera l'exclusion du participant.

Article 11 - Informatique et libertés

Les données à caractère personnel recueillies auprès des participants par la société organisatrice, en qualité de responsable de traitement, sont nécessaires pour la gestion de la participation au présent jeu.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et tous textes subséquents, ces informations pourront faire l'objet de traitements informatisés par la société organisatrice à cette fin.

Le participant pourra à tout moment, accéder aux informations le concernant, les faire rectifier, s'opposer à leur communication à des tiers, en écrivant par lettre simple au Service Client au siège de la Caisse Régionale. Les frais de timbre lui seront remboursés sur simple demande de sa part ».

Article 12 - Contrôle du jeu

Le contrôle du jeu est assuré par Maître Jacky Denis, Huissier de Justice, 119 avenue Gambetta 75 020, Paris, auprès duquel est déposé le présent règlement.

Article 13 - Demande de règlement

Le règlement complet du jeu sera adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande auprès de la Caisse régionale de Crédit Agricole mutuel de Paris et d'Ile-de-France, 26 quai de la Rapée 75012 PARIS. Les frais d'affranchissement concernant les demandes de règlement seront remboursés au tarif lent en vigueur sur simple demande auprès des coordonnées précitées.

ARTICLE 14 - Règlement et litiges

Tout litige né à l'occasion de ce jeu sera porté devant la juridiction compétente dans le ressort judiciaire de Paris.
Jeu soumis à la loi française.

Fait à Paris, le 13/10/2010

ANNEXE 1 : LISTE DES LOTS ET RANGS DES GAGNANTS

Rang	Lot remporté
20	Lecteur MP4 Mediatouch
40	Paire de chaussures Patrick
60	Lecteur MP4 Music touch
80	Abonnement trimestriel Club Med Gym
100	Baladeur MP3 Music Time
120	Stylo Z-pen
140	Abonnement annuel Shoes Up
160	Journée découverte Club Med Gym
180	Lecteur MP4 Mediatouch
200	Paire de chaussures Patrick
220	Lecteur MP4 Music touch
240	Abonnement trimestriel Club Med Gym
260	Baladeur MP3 Music Time
280	Stylo Z-pen
300	Abonnement annuel Shoes Up
320	Journée découverte Club Med Gym
340	Lecteur MP4 Mediatouch
360	Paire de chaussures Patrick
380	Lecteur MP4 Music touch
400	Abonnement mensuel Club Med Gym
420	Baladeur MP3 Music Time
440	Stylo Z-pen
460	Abonnement annuel Shoes Up
480	Journée découverte Club Med Gym
500	Lecteur MP4 Mediatouch
520	Paire de chaussures Patrick
540	Lecteur MP4 Music touch
560	Abonnement mensuel Club Med Gym
580	Baladeur MP3 Music Time
600	Stylo Z-pen
620	Abonnement annuel Shoes Up
640	Journée découverte Club Med Gym
660	Lecteur MP4 Mediatouch
680	Paire de chaussures Patrick
700	Lecteur MP4 Music touch
720	Abonnement mensuel Club Med Gym
740	Baladeur MP3 Music Time
760	Stylo Z-pen
780	Abonnement annuel Shoes Up
800	Journée découverte Club Med Gym
820	Lecteur MP4 Mediatouch
840	Paire de chaussures Patrick
860	Lecteur MP4 Music touch
880	Abonnement mensuel Club Med Gym
900	Baladeur MP3 Music Time
920	Stylo Z-pen
940	Abonnement annuel Shoes Up
960	Journée découverte Club Med Gym
980	Lecteur MP4 Mediatouch
1000	Abonnement annuel Waou Club Med Gym
1020	Paire de chaussures Patrick
1040	Lecteur MP4 Music touch

1060	Baladeur MP3 Music Time
1080	Stylo Z-pen
1100	Abonnement annuel Shoes Up
1120	Journée découverte Club Med Gym
1140	Lecteur MP4 Mediatouch
1160	Paire de chaussures Patrick
1180	Lecteur MP4 Music touch
1200	Baladeur MP3 Music Time
1220	Stylo Z-pen
1240	Abonnement annuel Shoes Up
1260	Journée découverte Club Med Gym
1280	Lecteur MP4 Mediatouch
1300	Paire de chaussures Patrick
1320	Lecteur MP4 Music touch
1340	Baladeur MP3 Music Time
1360	Stylo Z-pen
1380	Abonnement annuel Shoes Up
1400	Journée découverte Club Med Gym
1420	Lecteur MP4 Mediatouch
1440	Paire de chaussures Patrick
1460	Lecteur MP4 Music touch
1480	Baladeur MP3 Music Time
1500	Stylo Z-pen
1520	Abonnement annuel Shoes Up
1540	Journée découverte Club Med Gym
1560	Paire de chaussures Patrick
1580	Lecteur MP4 Music touch
1600	Baladeur MP3 Music Time
1620	Stylo Z-pen
1640	Abonnement annuel Shoes Up
1660	Journée découverte Club Med Gym
1680	Paire de chaussures Patrick
1700	Lecteur MP4 Music touch
1720	Baladeur MP3 Music Time
1740	Stylo Z-pen
1760	Abonnement annuel Shoes Up
1780	Journée découverte Club Med Gym
1800	Paire de chaussures Patrick
1820	Lecteur MP4 Music touch
1840	Baladeur MP3 Music Time
1860	Stylo Z-pen
1880	Abonnement annuel Shoes Up
1900	Journée découverte Club Med Gym
1920	Paire de chaussures Patrick
1940	Lecteur MP4 Music touch
1960	Baladeur MP3 Music Time
1980	Stylo Z-pen
2000	Abonnement annuel Shoes Up
2020	Journée découverte Club Med Gym
2040	Paire de chaussures Patrick
2060	Lecteur MP4 Music touch
2080	Baladeur MP3 Music Time
2100	Stylo Z-pen
2120	Abonnement annuel Shoes Up
2140	Journée découverte Club Med Gym
2160	Paire de chaussures Patrick

2180	Lecteur MP4 Music touch
2200	Baladeur MP3 Music Time
2220	Stylo Z-pen
2240	Abonnement annuel Shoes Up
2260	Journée découverte Club Med Gym
2280	Paire de chaussures Patrick
2300	Lecteur MP4 Music touch
2320	Baladeur MP3 Music Time
2340	Stylo Z-pen
2360	Abonnement annuel Shoes Up
2380	Journée découverte Club Med Gym
2400	Paire de chaussures Patrick
2420	Lecteur MP4 Music touch
2440	Baladeur MP3 Music Time
2460	Stylo Z-pen
2480	Abonnement annuel Shoes Up
2500	Journée découverte Club Med Gym
2520	Paire de chaussures Patrick
2540	Lecteur MP4 Music touch
2560	Baladeur MP3 Music Time
2580	Stylo Z-pen
2600	Abonnement annuel Shoes Up
2620	Journée découverte Club Med Gym
2640	Paire de chaussures Patrick
2660	Lecteur MP4 Music touch
2680	Baladeur MP3 Music Time
2700	Stylo Z-pen
2720	Abonnement annuel Shoes Up
2740	Journée découverte Club Med Gym
2760	Paire de chaussures Patrick
2780	Lecteur MP4 Music touch
2800	Baladeur MP3 Music Time
2820	Stylo Z-pen
2840	Abonnement annuel Shoes Up
2860	Journée découverte Club Med Gym
2880	Paire de chaussures Patrick
2900	Lecteur MP4 Music touch
2920	Baladeur MP3 Music Time
2940	Stylo Z-pen
2960	Abonnement annuel Shoes Up
2980	Journée découverte Club Med Gym
3000	Paire de chaussures Patrick
3020	Lecteur MP4 Music touch
3040	Baladeur MP3 Music Time
3060	Stylo Z-pen
3080	Abonnement annuel Shoes Up
3100	Journée découverte Club Med Gym
3120	Paire de chaussures Patrick
3140	Lecteur MP4 Music touch
3160	Baladeur MP3 Music Time
3180	Stylo Z-pen
3200	Abonnement annuel Shoes Up
3220	Journée découverte Club Med Gym
3240	Paire de chaussures Patrick
3260	Lecteur MP4 Music touch
3280	Baladeur MP3 Music Time

3300	Stylo Z-pen
3320	Abonnement annuel Shoes Up
3340	Journée découverte Club Med Gym
3360	Paire de chaussures Patrick
3380	Lecteur MP4 Music touch
3400	Baladeur MP3 Music Time
3420	Stylo Z-pen
3440	Abonnement annuel Shoes Up
3460	Journée découverte Club Med Gym
3480	Paire de chaussures Patrick
3500	Lecteur MP4 Music touch
3520	Baladeur MP3 Music Time
3540	Stylo Z-pen
3560	Abonnement annuel Shoes Up
3580	Journée découverte Club Med Gym
3600	Paire de chaussures Patrick
3620	Lecteur MP4 Music touch
3640	Baladeur MP3 Music Time
3660	Stylo Z-pen
3680	Abonnement annuel Shoes Up
3700	Journée découverte Club Med Gym
3720	Paire de chaussures Patrick
3740	Lecteur MP4 Music touch
3760	Baladeur MP3 Music Time
3780	Stylo Z-pen
3800	Abonnement annuel Shoes Up
3820	Journée découverte Club Med Gym
3840	Paire de chaussures Patrick
3860	Lecteur MP4 Music touch
3880	Baladeur MP3 Music Time
3900	Stylo Z-pen
3920	Abonnement annuel Shoes Up
3940	Journée découverte Club Med Gym
3960	Paire de chaussures Patrick
3980	Lecteur MP4 Music touch
4000	Stylo Z-pen
4020	Abonnement annuel Shoes Up
4040	Journée découverte Club Med Gym
4060	Paire de chaussures Patrick
4080	Lecteur MP4 Music touch
4100	Stylo Z-pen
4120	Abonnement annuel Shoes Up
4140	Journée découverte Club Med Gym
4160	Paire de chaussures Patrick
4180	Lecteur MP4 Music touch
4200	Stylo Z-pen
4220	Abonnement annuel Shoes Up
4240	Journée découverte Club Med Gym
4260	Paire de chaussures Patrick
4280	Lecteur MP4 Music touch
4300	Stylo Z-pen
4320	Abonnement annuel Shoes Up
4340	Journée découverte Club Med Gym
4360	Paire de chaussures Patrick
4380	Lecteur MP4 Music touch
4400	Stylo Z-pen

4420	Abonnement annuel Shoes Up
4440	Journée découverte Club Med Gym
4460	Paire de chaussures Patrick
4480	Lecteur MP4 Music touch
4500	Stylo Z-pen
4520	Abonnement annuel Shoes Up
4540	Journée découverte Club Med Gym
4560	Paire de chaussures Patrick
4580	Lecteur MP4 Music touch
4600	Stylo Z-pen
4620	Abonnement annuel Shoes Up
4640	Journée découverte Club Med Gym
4660	Paire de chaussures Patrick
4680	Lecteur MP4 Music touch
4700	Stylo Z-pen
4720	Abonnement annuel Shoes Up
4740	Journée découverte Club Med Gym
4760	Paire de chaussures Patrick
4780	Lecteur MP4 Music touch
4800	Stylo Z-pen
4820	Abonnement annuel Shoes Up
4840	Journée découverte Club Med Gym
4860	Paire de chaussures Patrick
4880	Lecteur MP4 Music touch
4900	Stylo Z-pen
4920	Abonnement annuel Shoes Up
4940	Journée découverte Club Med Gym
4960	Stylo Z-pen
4980	Abonnement annuel Shoes Up
5000	Journée découverte Club Med Gym
5020	Stylo Z-pen
5040	Abonnement annuel Shoes Up
5060	Journée découverte Club Med Gym
5080	Stylo Z-pen
5100	Abonnement annuel Shoes Up
5120	Journée découverte Club Med Gym
5140	Stylo Z-pen
5160	Abonnement annuel Shoes Up
5180	Journée découverte Club Med Gym
5200	Stylo Z-pen
5220	Abonnement annuel Shoes Up
5240	Journée découverte Club Med Gym
5260	Stylo Z-pen
5280	Abonnement annuel Shoes Up
5300	Journée découverte Club Med Gym
5320	Stylo Z-pen
5340	Abonnement annuel Shoes Up
5360	Journée découverte Club Med Gym
5380	Stylo Z-pen
5400	Abonnement annuel Shoes Up
5420	Journée découverte Club Med Gym
5440	Stylo Z-pen
5460	Abonnement annuel Shoes Up
5480	Journée découverte Club Med Gym
5500	Stylo Z-pen
5520	Abonnement annuel Shoes Up

5540	Journée découverte Club Med Gym
5560	Stylo Z-pen
5580	Stylo Z-pen
5600	Stylo Z-pen
5620	Stylo Z-pen
5640	Stylo Z-pen
5660	Stylo Z-pen
5680	Stylo Z-pen
5700	Stylo Z-pen
5720	Stylo Z-pen
5740	Stylo Z-pen
5760	Stylo Z-pen
5780	Stylo Z-pen
5800	Stylo Z-pen
5820	Stylo Z-pen
5840	Stylo Z-pen
5860	Stylo Z-pen
5880	Stylo Z-pen
5900	Stylo Z-pen
5920	Stylo Z-pen
5940	Stylo Z-pen
5960	Stylo Z-pen
5980	Stylo Z-pen
6000	Stylo Z-pen
6020	Stylo Z-pen
6040	Stylo Z-pen
6060	Stylo Z-pen
6080	Stylo Z-pen
6100	Stylo Z-pen
6120	Stylo Z-pen
6140	Stylo Z-pen